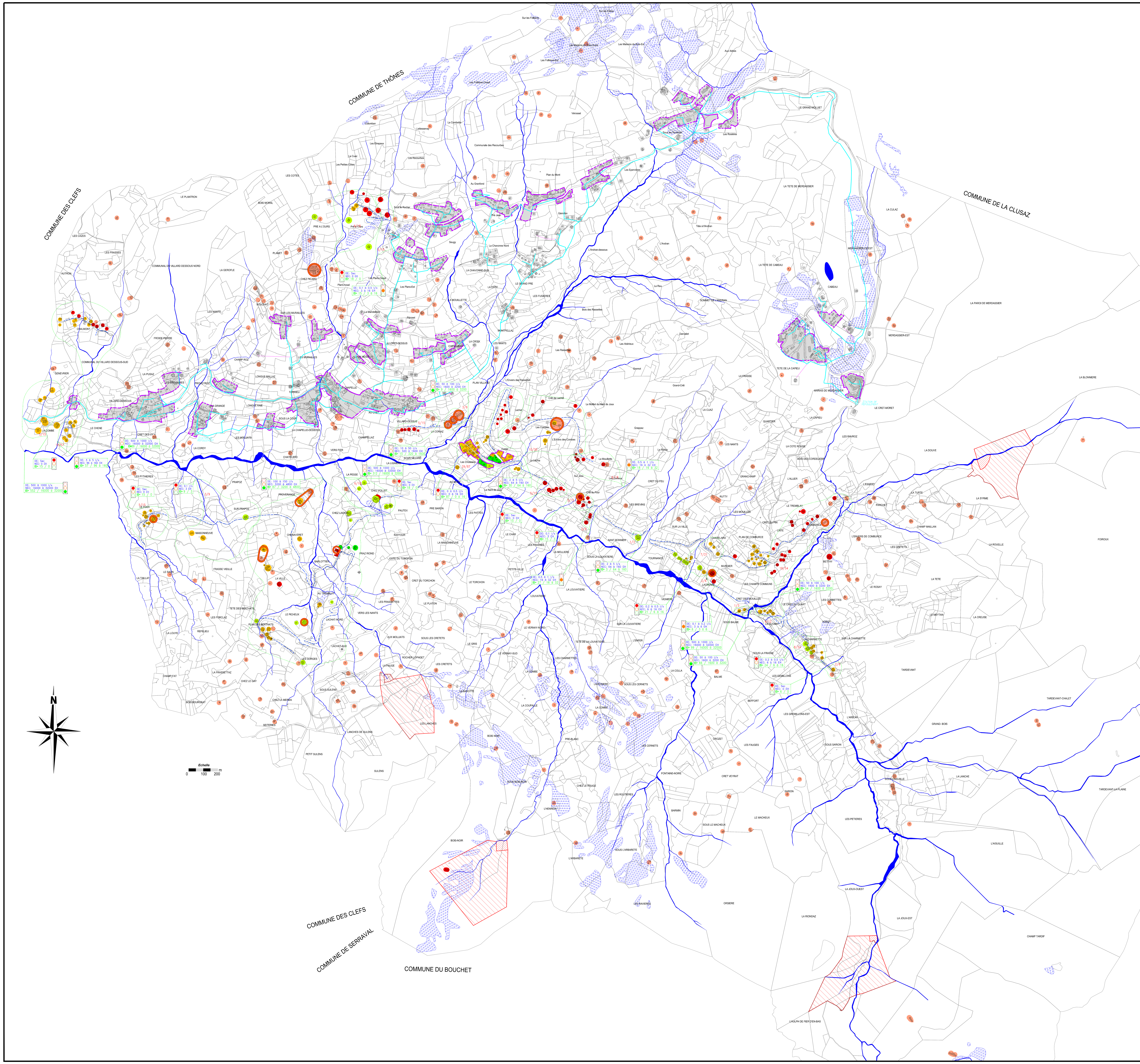

Département de la HAUTE-SAVOIE

MANIGOD Haute-Savoie

Commune de MANIGOD

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom — Thônes, Les Clefs, Les Villards, Manigod

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT - Volet Eaux Usées -

ANNEXES SANITAIRES - Volet Eaux Usées -

Zone d'assainissement collectif :

- Assainissement collectif existant
- Réseau E.U.
- Réseau E.U. refoulement
- Poste de refoulement

Zone d'assainissement non collectif :

- Assainissement non collectif
- Réseau EP Existant
- Fossé

Divers :

- Réseau hydrographique
- Zone Humide (inventaire départemental)
- PLU (Zones U et AU)
- Périmètres de protection des captages:
  - PI : périmètre immédiat
  - PR : périmètre rapproché
  - PE : périmètre éloigné
- Mini STEP pour Exploitation agricole, EN SERVICE

Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2019 approuvant le PLU de la commune de Manigod.

Le Maire,
Bruno SONNIER

Date : Novembre 2019
Echelle : 1/8 000
Fichier : AS_EU_Manigod.dwg
Dessin : S. BRUN

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY – CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

APTITUDE des SOLS à l'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Zones d'assainissement autonome avec possibilité d'infiltration dans les sols.

Vert: Terrain perméable.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux – épandage en pente.

Vert 2: Terrain moyennement perméable, dissipation des eaux possible sous conditions
– Sur parcelles baties: Filière fosse septique toutes eaux – épandage en pente toléré pour les batiments existants sous conditions. La densification est déconseillée.
– Sur parcelles non baties: Les franges Vert 2 indiquent les zones les plus aptes à la dissipation. La dissipation des eaux est possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.

Zones d'assainissement autonome avec rejet dans le milieu hydraulique superficiel.

Orange: Terrain moyennement perméable.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux – filtre à sable vertical drainé sous réserve des possibilités de rejet.
Epandage possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.

Rouge: Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux – filtre à sable vertical drainé étanche sous réserve des possiblités de rejet.
(Etude géopédologique et géotechnique conseillée).

Le service public d'assainissement non collectif du S.I.A. Fier et Nom tient à la disposition des pétitionnaires, des cahiers des charges précisant pour chaque filière, les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'instruction de tout projet d'assainissement non collectif, ce service a le droit de demander au pétitionnaire une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif proposé. En cas de doute avéré sur les propositions techniques faites par le pétitionnaire ou si le pétitionnaire souhaite réaliser une autre filière que celle préconisée par cette carte, une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif sera exigée.

Possibilités de rejet :

- Limite des sous bassins versants
- 7/21 Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants
- IS= 24/32 Indice de saturation= Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques
- Indice saturé — Rejet déconseillé
- Indice presque saturé — Rejet tolérable
- Indice non saturé — Rejet possible